

« Adopte un composteur »
Du 14 février au 14 mars 2024,
Votre composteur devient le compagnon idéal !

Oubliez les longs profils et les matchs ennuyeux ! Avec Adopte un Composteur, chaque épluchure est une chance de trouver le parfait binôme pour votre jardin !

Du 14 février au 14 mars 2024, jouez et tentez de gagner l'un des 50 composteurs mis en jeu par le SICTOMU. Votre composteur est le compagnon idéal pour valoriser vos biodéchets et (re)tomber sous le charme de votre jardin à quelques semaines de l'arrivée du printemps !

Valorisation des biodéchets sur le territoire du SICTOMU :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque citoyen doit disposer d'une solution de tri à la source de ses biodéchets (épluchures de fruits et de légumes, restes alimentaires, marc de café, feuilles mortes ...). Sur le territoire du SICTOMU, des composteurs sont proposés à tarifs réduits aux habitants de la Communauté de Communes du Pont du Gard depuis 22 ans ! Cette initiative a d'ailleurs permis de réduire significativement la quantité de biodéchets envoyés à l'enfouissement tout en fournissant une précieuse ressource pour nos sols sous la forme de compost.

Pourquoi le tri des biodéchets est si important ? :

Car les biodéchets représentent **jusqu'à 30% du volume de nos ordures ménagères**. Grâce à cette campagne, le SICTOMU souhaite avant tout **sensibiliser le grand public** et **encourager un changement des comportements** envers nos déchets, ainsi, chacun à son niveau, il sera non seulement possible de **réduire la quantité de biodéchets enfouis dans les centres de traitement** mais **également d'améliorer la structure de nos sols en produisant du compost naturel**.

Informations pratiques du concours :

- Du 14 février au 14 mars 2024
- Lots à gagner : 50 composteurs en plastique individuels (valeur : 26€) ;
- Réservé aux personnes majeures résidant les communes dont la collecte des déchets est déléguée au SICTOMU (Collias, Fournès, Pouzilhac, Remoulins, Saint Bonnet du Gard, Saint Hilaire d'Ozilhan, Valliguières et Vers Pont du Gard) n'ayant pas acquis de composteur au cours des 2 dernières années.
- Désignation des gagnants par Objectif Gard le 15 mars / Remise des lots à l'occasion d'une formation dispensée par le SICTOMU dans le mois suivant.

Plus d'informations sur www.sictomu.fr